

**Pour la première fois à Lunel, une classe élémentaire s'engage dans un projet d'Aire Terrestre Éducative. Objectifs : sensibiliser les élèves à la richesse des écosystèmes, déconstruire les idées reçues, éduquer l'esprit critique pour faire de ces jeunes des écocitoyens de demain. Bref, quand les enfants deviennent des gardiens de la nature.**

L'engagement n'a pas d'âge et les élèves de la classe de CE2-CM1 de l'école du Parc le prouvent. Sous l'impulsion de leur professeur des écoles Yves Guerin, ils et elles ont choisi de s'investir cette année dans la création d'une ATE (Aire Éducative Terrestre). Le concept, soutenu par l'Éducation nationale et l'Office français pour la biodiversité, est né il y a environ 10 ans en Polynésie française. Depuis, le dispositif a évolué : axé sur le milieu maritime, il a fait des émules sur terre et a débarqué en métropole il y a quelques années. Aujourd'hui, plus de 220 établissements, du primaire au collège, constituent le réseau des aires marines éducatives.

### **Qu'est-ce qu'une ATE ?**

Une Aire Terrestre Éducative est un site naturel valorisé et géré par des élèves du CM1 à la 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'un projet éducatif. Il s'appuie principalement sur des conseils d'enfants lors desquels les élèves prennent des décisions concernant leur site naturel. Le projet est constitué d'interventions en classe de professionnels de l'environnement et de sorties sur le site. C'est un projet validé et labellisé depuis l'année dernière par l'OFB (Office français pour la biodiversité). Ce projet dure 3 ans et est renouvelable. L'objectif de ce projet est de permettre aux élèves de devenir gestionnaires d'une petite parcelle de nature proche de leur école. Plus qu'un projet pédagogique, l'ATE offre une méthode aux professeurs des écoles pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la biodiversité.

À Lunel, Yves Guerin, professeur à l'école du Parc a proposé et présenté ce projet à ses élèves. Ces derniers ont pu questionner, s'informer et surtout choisir d'y participer ou pas. Car si la démarche est clairement tournée vers l'écologie, elle est également participative et démocratique : ce sont les enfants qui prennent leurs décisions en votant. Et ce tout au long du processus, pour s'inscrire dans la démarche d'ATE mais aussi pour faire vivre et évoluer le projet.

Une fois inscrit dans la démarche auprès de l'OFB et une fois l'association Labelbleu validée pour accompagner le projet et financée par la CCPL, les enfants se sont attelés au travail entre les vacances d'automne et de Noël. Ils ont dû chercher un lieu possible en accord avec la mairie et commencer à travailler la trame de leur projet. Le 17 janvier, le projet est entré dans une phase plus concrète puisque les élèves ont entamé la gestion de leur ATE et se sont rendus à l'Arboretum, le site qu'ils ont choisi. L'objectif est de faire un état des lieux, de découvrir la biodiversité et les éventuelles pressions ou menaces.

Pour cette première visite, les enfants devaient avoir les sens en alerte ! Effectivement, ils sont partis à la conquête de l'Arboretum avec une démarche sensorielle. Au programme : 4 ateliers pour entraîner la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher et 4 épreuves à valider pour continuer le projet. D'autres visites sur site sont d'ores et déjà prévues, avec à chaque fois pour les enfants, une thématique et des objectifs à atteindre. À suivre !

### **L'ESSENTIEL :**

#### **La nature pour salle de classe**

Une classe de CM1-CM2 de l'école du Parc se lance dans un projet d'Aire Éducative Terrestre.

